



A8-00349  
459052  
Eco Se His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2020

Épreuve de : Economie Sociologie et Histoire // ESCP BS // SKEMA BS

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

## Faut-il craindre le retour de la concentration industrielle?

Dès les années 1980, s'est impulsée une deuxième mondialisation que Michel Aglietta qualifie de financière en opposition à la première mondialisation de 1870 à 1914 qui est davantage d'ordre industriel. Cette deuxième mondialisation a consacré la résurgence de nombreuses structures productives internationales sous l'égide des firmes transnationales (FTN). Ces FTN sont des entreprises de grande taille, qui diversifient leurs activités et leurs débouchés dans plusieurs régions, notamment grâce aux filiales relais. Ces entreprises ont recours à la concentration afin de gagner en taille et en pouvoirs de marché.

Le concept de FTN paraissant très récent, est pourtant ancien, puisque la première FTN s'avère être la Compagnie des Indes créée en 1602. Toutefois, la croissance du nombre de FTN s'est accélérée à partir des années 1980. Ainsi, en 1960, il existe 7.000 FTN, ce nombre passera à 84.000 en 2010, avec plus de 850.000 filiales relais et une part dans le commerce mondiale qui dépasse les deux tiers.

Pour autant, les FTN ne sont pas les seuls à recourir aux stratégies de concentration industrielle, puisque les entreprises nationales sont enclines à opter pour cette stratégie. La concentration industrielle se caractérise comme une stratégie visant à fusionner deux ou plusieurs entreprises d'un même secteur voire deux secteurs différents afin de bénéficier d'un effet de taille. Cet effet de taille permet des économies d'échelles, à savoir une baisse du coût unitaire grâce à l'augmentation de la production, une éventuelle gain de pouvoir de marché et parfois une nouvelle division du travail.

S'il est question du « retour » de la concentration industrielle, c'est bel et bien parce que le phénomène s'est déjà observé au cours des révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle pour ensuite s'atténuer au cours du XX<sup>e</sup> siècle à cause notamment de la crise de 1929 et surtout des deux conflits mondiaux.

Ainsi nous pouvons nous interroger quant à la légitimité d'une inquiétude vis-à-vis de la résurrection de la concentration industrielle. Premièrement, la concentration industrielle sera perçue dans ce qu'elle a de plus nocif. En effet, la concentration présente certaines failles qui pèsent sur différents acteurs économiques mais aussi sur des processus. Néanmoins, la concentration industrielle ne présente-t-elle pas des traits qui la rendent souhaitable et justifient un tel essor de l'adoption de ce modèle stratégique ? Il semblerait que la concentration industrielle inclut des perspectives économiques d'avenir prometteuses.

\*

\*

\*

Tout d'abord, la concentration industrielle qui a résumé suscite des inquiétudes légitimes. En effet, ce processus entraîne des divergences et des entorses aux conditions de concurrence pure et parfaite. Puis, la concentration industrielle a tendance à doter les entreprises d'un pouvoir de domination sur les institutions et les Etats plus généralement. Enfin, la concentration industrielle semble être vecteur de risques et d'instabilité pour les entreprises elles-mêmes.

En premier lieu, les opérations de concentration industrielle nuisent au respect des cinq conditions de concurrence pure et parfaite et particulièrement celle de l'atomicité du marché. Bien qu'hypothétique, ce modèle demeure un idéal pour notre économie de marché internationale, c'est pourquoi mire à son application

et à sa vérification, obstrue la croissance et le développement économique à long terme. Or, la concentration industrielle provoque des phénomènes et incite à des choix peu voire pas concurrentiels. En effet, en fusionnant deux ou plusieurs entreprises par une opération de type fusion-acquisition, vont avoir tendance à prendre la forme d'un monopole ou dans une moindre mesure d'un oligopole. Par cette position, l'entreprise va bénéficier de pouvoirs de marché qui lui permettront de s'imposer en tant que "price maker" en opposition au "price taker". Bien que bénéfique, pour l'entreprise en question, le pouvoir de marché engendre des barrières à l'entrée pour les nouveaux arrivants sur le secteur. Le "price maker" peut pratiquer des prix prédateurs, quitte à être perdant, afin d'éliminer le nouvel arrivant qui ne pourra pas survivre en produisant à des prix si bas. Plus encore, la concentration industrielle lorsqu'elle permet la naissance d'un oligopole, où plusieurs entreprises dominent le marché.

Or l'oligopole est propice à la formation de cartels, avec souvent la constitution d'une alliance pour exclure un acteur ou un nouvel acteur du marché. Ainsi, le cartel du fret aérien a été démantelé grâce à la dénonciation par Lufthansa, qui bénéficiera alors d'une politique de clémence, de tous ses complices incluant Air France KLM. Néanmoins, ces entorses à la concurrence notamment ne sont pas les seules limites de la concentration industrielle vis-à-vis de la concurrence. En effet, par la concentration industrielle, les entreprises vont réduire l'intensité concurrentielle en absorbant leurs concurrents. Mais grâce à une concurrence moindre, l'entreprise aura moins intérêt à accélérer la quête d'une meilleure compétitivité prix et hors prix. Or, cette quête induit de l'innovation avec de la recherche et du développement. En étant moins assujettie à la concurrence, l'entreprise va alors bénéficier d'une position de rentière, qui va réduire l'innovation et donc la concurrence. L'entreprise peut alors s'enrichir tout en réduisant ses investissements. Or c'est l'innovation qui meut un marché en dehors des marchés de matières premières et de services. Ainsi, l'entreprise rentière nuit à la viabilité d'un marché concurrentiel, tout comme l'entreprise relevant d'une stratégie de concentration industrielle lui nuit.

Néanmoins, ce pouvoir des entreprises ayant recours aux concentrations n'est-il qu'inquiétant sur le marché concurrentiel ?

Depuis les années 1980, les entreprises ayant recours aux concentrations dont les plus significatives sont souvent les FTN reflètent une domination problématique sur les Etats et les institutions associées. Ces FTN semblent en effet avoir imposé un modèle économique ultra-libéral et mondialisé que les Etats doivent accepter étant donné les enjeux. En effet, les Etats ont intérêt d'un point de vue fiscal, économique, diplomatique et de puissance de privilégier la présence de FTN sur leur territoires. C'est ce qu'Alec Sweet nomme la «lex mercatoria», les FTN ont au cours des dernières années institué un ensemble de règles, de normes, de lois et de lobbyistes supranationales auxquels les Etats doivent désormais se conformer. La puissance des grandes entreprises semble ainsi excéder celle des Etats. En ce sens, en 2019 le Québec souhaite prohiber le round-up, un produit phare de Monsanto, sur son territoire. Un procès a déclenché de cette décision publique. Par crainte de perdre le procès face à une FTN, le Québec a continué à autoriser le round-up sur son territoire. La concentration industrielle est particulièrement inquiétante dans le pouvoir qu'elle permet aux entreprises d'atteindre, grâce à leur grande taille. Au-delà du cadre institutionnel et juridique, le pouvoir des FTN induit une grande problématique autour de la fiscalité. En effet, certains Etats souffrent de petite taille appliquant une fiscalité sur les entreprises très avantageuse afin d'attirer les FTN. Mais ces régimes fiscaux avantageux ne peuvent être suivis par des Etats dont l'appareil étatique est très coûteux tel que la France. C'est ce qui explique l'émergence des paradis fiscaux, dont le nombre s'élève à 30 selon le fonds monétaire international et 49 selon l'ONG Tax justice. Ainsi, des FTN comme Apple avec l'Irlande déclarent une grande partie de leur chiffre d'affaires dans ces zones <sup>franches</sup> où leur activité est pourtant très faible. Ainsi, la concentration industrielle a permis aux plus grandes entreprises d'acquérir une domination qui obstrue d'une part le pouvoir des Etats dans leurs décisions et d'autre part leur souveraineté nationale.

Les stratégies de concentration industrielle conduisent-elles à des situations d'instabilité et de risques ? De prime abord, l'entreprise en optant pour la concentration va nécessairement

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2020

Épreuve de : Economie Sociologie et Histoire // ESCP BS // SKEMA BS

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

devoir se diversifier, sans pour autant changer de secteur. Cependant, cette diversification d'activités, au-delà d'ouvrir l'entreprise sur de nouveaux débouchés, entraîne avant tout une recrudescence de la sensibilité de l'entreprise aux variations conjoncturelles. Un choc d'offre ou de demande négatif sur un secteur ciblé va affaiblir l'entreprise dans son ensemble, alors que l'autre secteur de l'entreprise n'avait pourtant aucun lien avec ce déséquilibre conjoncturel. En effet, la crise économique de 2007-2008 qui était aux prémisses une crise immobilière et financière s'est finalement transformée en crise systémique à cause des canaux que représentent les FIN en particulier. Plus encore, le retour de la concentration industrielle a été accompagné par l'émergence du marché financier mondial grâce aux nouvelles technologies notamment. Dès lors, ces grandes entreprises se sont imposées comme acteurs majeurs de la financiarisation de l'économie mondialisée. La majorité des FIN sont ainsi cotées en bourse et subissent donc les variations brutales des cours imputables aux anticipations rationnelles. Les grandes entreprises sont donc assujetties et en partie dirigées par le monde de la finance conformément au modèle «shareholder», l'actionnariat en somme. La forte cohésion du secteur financier avec les grandes entreprises a permis à certaines entreprises de s'accroître d'autant plus. Sont ces firmes que Sherwin Rosen qualifiait de «firmes superstar». Ce regain de puissance des grandes entreprises les plus importantes renforce l'oligole ainsi que les inégalités avec les entreprises de taille moindre, qui n'ont donc plus réellement de moyen de s'imposer dans son marché propre. Selon le FMI, les 200 premières

FTN dans leur cotations boursière ont une capitalisation boursière 7000 fois supérieure à celle des 2000 dernières entreprises du classement. L'instabilité financière causée par les FTN est d'autant plus menaçante que les FTN accroissent l'interdépendance économique des différentes régions du monde.

\*

\*

Ainsi la concentration industrielle mène à des situations d'ententes au respect de la concurrence d'un marché par les entreprises. Plus encore, elle renverse l'équilibre traditionnelle des Etats qui dominaient les entreprises et elle est créatrice de risques et d'instabilité financière à l'échelle mondiale. C'est pourquoi, l'inquiétude consécutive au retour de la concentration industrielle semble légitime. Néanmoins, sous d'autres perspectives, la concentration industrielle ne légitime pas sa crainte, plus encore elle apparaît souhaitable. Elle paraît s'accorder parfaitement avec le modèle et la conjoncture économiques actuels.

Dans un premier temps, nous étudierons dans quelle mesure la concentration industrielle permet de lutter contre une intensité concurrentielle excessive. Puis, nous analyserons l'avantage que représente la concentration industrielle pour les Etats. Enfin, il sera question de la viabilité des entreprises engendrée par le choix de cette stratégie.

Premièrement, la concentration industrielle est une stratégie efficiente pour lutter contre une intensité concurrentielle trop importante et plus particulièrement contre une atomicité excessive. En effet, une atomicité excessive à l'instar d'une atomicité faible entraîne des barrières à l'entrée d'un marché. La présence excessive d'acteurs sur un marché rend la concurrence entre les entreprises d'un même secteur négative, puisque les entreprises doivent sam

être en quête de compétitivité prix et hors prix. Ce qui peut être trop coûteux à la création d'une entreprise. D'autre part, la concentration permet à une entreprise industrielle d'être moins assujetti aux asymétries d'informations présentes sur le marché, qui entraînent un phénomène d'anti-sélection, à savoir l'exclusion des meilleurs par les pires d'un marché, c'est ce que décrit G. Akerlof avec le marché des "lemons", des voitures d'occasion. Alchian et Demsetz défendent ainsi dans la théorie de l'agence, que l'entreprise est une «fiction juridique» qui s'avère être une alternative efficace face au marché qui est par essence le lieu des asymétries d'informations. Au-delà d'une stratégie d'évitement des luttes concurrentielles, la concentration permet des économies d'échelles qui permettent des gains de compétitivité prix importants et ainsi des gains de parts de marché. En outre, dans les secteurs les plus nécessiteux en recherche et développement ou les plus contrôlés, la constitution d'un monopole naturel qui résulte d'une concentration des entreprises d'un même secteur. Les secteurs les plus concernés sont l'armement, avec Dassault en France, l'aérospatial avec la NASA ou encore le nucléaire avec Areva. En somme, l'intensité concurrentielle lorsqu'elle est excessive peut vouer le secteur concerné à disparaître ou du moins s'affaiblir. C'est pourquoi la concentration industrielle en tant que lutte contre cette intensité concurrentielle, que condamne Emmanuel Combe dans la tradition pessimiste de la concurrence, rend cette stratégie souhaitable.

Deuxièmement, au-delà des bienfaits exercés sur la concurrence, la concentration industrielle peut devenir une aubaine pour les Etats. L'effet de grande taille chez les entreprises imputable à la concentration, et plus particulièrement dans l'industrie, fait que les grandes entreprises ont souvent tendance à investir davantage dans la recherche et le développement que les grandes entreprises. Gr ces investissements permettent l'innovation au sens schumpétérien du terme et donc des gains de productivité. Certes ces gains de productivité rendent l'entreprise d'autant plus compétitive. Mais, c'est surtout en faveur de la croissance potentielle que ces gains de productivité jouent un rôle. Gr cette croissance potentielle accrue assure la viabilité de la croissance économique d'un point de vue structurel, ce qui permet à l'Etat d'être plus stable. Plus encore, par cette croissance potentielle, l'Etat

n'aura plus à se préoccuper de la mise en place de politiques structurelles pour le secteur industriel.

Plus encore, la concentration industrielle est un moyen pour un Etat de se doter d'un champion national, d'un fleuron industriel. La présence d'un champion national sur un territoire permet à l'Etat de conserver un «filet de sécurité» en situation d'instabilité mais avant tout de gagner de la voix dans le débat international et les négociations diverses qui s'en suivent. Pour les pays en développement, constituer un champion national peut être une perspective de croissance dans l'industrie. G. Destanne de Bernis se fait ainsi partisan de la «croissance déséquilibrée» inspirée du modèle stalinien. Il s'agit d'investir massivement dans une industrie lourde ou plusieurs afin qu'elles deviennent aptes à confronter la concurrence internationale et se hisser comme champions nationaux. De ces industries lourdes découlent des industries moins dotées en facteur capital qui pourront alors créer un vaste tissu industriel national qui sera propice au développement économique du pays. En outre, la concentration industrielle peut favoriser le secteur industriel est un moyen d'obstruer le processus de désindustrialisation amorcé depuis les années 1980 dans les pays développés à économie de marché (PDEM). Grâce à la désindustrialisation puisque d'une part la médiane des salaires dans l'industrie est supérieure à celle dans les services et d'autre part les gains de productivité sont essentiellement observables dans le secteur industriel. De la même manière, la concentration industrielle ici est favorable au progrès technique, qui selon Robert Solow est un des facteurs de la croissance économique, qui nous permet d'échapper à la stagnation séculaire, la "croissance plate" que nous rencontrons depuis quelques années dans les PDEM. Ainsi, la concentration industrielle est davantage une aubaine pour l'Etat qu'une menace.

Enfin, la concentration industrielle semble être un vecteur de viabilité et d'altération des risques. D'une part, la concentration industrielle permet aux entreprises de s'ouvrir sur des débouchés nouveaux et en ce sens accroître ses capacités de vente. Cette stratégie est consécutive au cycle de vie d'un produit introduit par Raymond Vernon, selon lequel premièrement un produit se développe à l'échelle nationale, puis est commercialisé sur son territoire pour enfin

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2020

## Épreuve de : Economie Sociologie et Histoire // Skema BS // ESCP BS

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

être exporté et même produit à l'étranger. Cette stratégie est particulièrement observable chez les FTN, lorsqu'elles profitent de leurs filiales relais pour s'introduire sur un marché local. Comme le suggère l'exemple de Michelin qui décide selon la volonté de Carlos Ghosn de produire les pneumatiques en Amérique du Sud après les avoir développés en France pour enfin s'insérer dans le marché pneumatique de cette région. En s'ouvrant sur des débouchés extérieurs, une entreprise issue d'une union pourra accroître la demande pour ses produits et donc potentiellement augmenter les capacités de production. D'autre part, selon la théorie du sentier de Nelson et Winter, l'entreprise est un répertoire de connaissances productives, un ensemble d'acquis. Or la fusion de deux entreprises consiste donc à combiner deux «répertoires», ce qui permettrait des gains de productivité et un avantage considérable de l'entreprise en question sur ses concurrentes. De la même manière, la concentration permet de réduire les coûts de transaction propres à une entreprise et les coûts fixes pour les entreprises qui composent la concentration. Ces coûts fixes sont d'autant plus importants que désormais dans l'industrie des PDEM, le capital physique prévaut souvent sur le capital travail, notamment avec l'essor de la robotique industrielle propulsée au toyotisme qui a partiellement remplacé le Fordisme dont le reflux a été amorcé par les chocs pétroliers de 1973 et 1979 et l'essoufflement des gains de productivité. Or ce capital physique de nouvelle génération est extrêmement coûteux et donc complexe à rentabiliser. Ainsi, la concentration industrielle en augmentant les capacités de production semble être une réponse pertinente à la difficulté de rentabiliser.

l'équipement propre à la nouvelle ère industrielle. L'exemple de la fusion Renault-Nissan-Dacia et Datsun témoigne de cette volonté de rentabiliser un parc robotique coûteux en impliquant une production accrue, ce qui permet ainsi des économies d'échelle.

\*

\*

\*

le retour de

Pour conclure, nous pouvons dire que la concentration industrielle implique des distorsions concurrentielles, une domination accrue des entreprises et plus particulièrement des FTN sur les Etats et leurs institutions, mais surtout que ce retour de la concentration industrielle caractérise aussi l'avènement de l'instabilité financier et des risques dans le secteur industriel. Cependant, cette inquiétude doit être nuancée, puisque cette résurgence de la concentration industrielle est un bouclier efficace face à l'excessive intensité concurrentielle, elle est et sera une aubaine pour l'Etat dans certaines situations et elle réaffirme la viabilité des entreprises par la diversification. Si le retour de la concentration industrielle est-il souhaitable, pourquoi l'Union européenne

a-t-elle refusé la fusion d'Alstom avec Siemens qui auraient alors pu former un fleuron de l'industrie européenne tel qu'Airbus?